

# PROJET EDUCATIF

2015 - 2020

PETITE ENFANCE

ENFANCE

JEUNESSE

FAMILLE



# Historique

En juillet 2007, les communes ont transféré à la Communauté de communes la compétence partielle "action nouvelle en direction de l'enfance et de la jeunesse avec pour objectif : « offrir à la population d'enfants et de jeunes âgés de 0 à 18 ans résidant sur le territoire intercommunal, les ressources nécessaires à sa construction et à son épanouissement.

Après quelques années de fonctionnement, en mai 2012, afin de donner de la cohérence aux actions sur le territoire, les communes ont transféré l'ensemble de la compétence petite enfance – enfance – jeunesse.

# Historique

Aujourd'hui, nous avons souhaité réactualiser le projet éducatif afin d'être au plus près des attentes et des besoins des jeunes, et des familles notamment en s'appuyant sur un diagnostic qui a permis de faire un état des lieux de la politique sociale en direction de l'enfance jeunesse et des familles.

# Diagnostic

Lors du premier trimestre 2014, un diagnostic petite enfance – enfance – jeunesse – lien social a été réalisé sur notre territoire. Celui-ci a poursuivi deux objectifs :

- \* 1) La réactualisation des besoins sur le territoire de la draga dans les domaines de la petite enfance et l'enfance, de la jeunesse et du lien social
- \* 2) L'analyse des effets relatifs aux dispositions prises par la draga dans la mise en œuvre de sa prise de compétence

# Éléments de conclusion du diagnostic

- ❖ La prévention générale, comme une façon d'anticiper sur d'éventuels dysfonctionnements ou phénomènes particuliers, mais aussi de contribuer à la qualité de vie des familles résidant sur son territoire
- ❖ Le développement social local, comme une autre façon de « faire société » sur son territoire en aidant ses habitants à se penser davantage acteurs de celui-ci et en renforçant les conditions nécessaires à son animation
- ❖ L'appui à la fonction parentale, comme une contribution à l'éducation des enfants et des jeunes en respectant le rôle de chacun
- ❖ L'accompagnement des solidarités actives, sur le territoire concernant les populations les plus en difficultés

# Quatre thématiques retenues du diagnostic

- ❖ **Fonctionnement et développement**
- ❖ **Parentalité**
- ❖ **Questions sociales**
- ❖ **Temps libre et citoyenneté**

Ces quatre thématiques nous ont donc servi de support et de réflexion pour l'élaboration du projet éducatif

# Les axes transversaux de notre projet

Deux axes transversaux des thèmes abordés se dégagent du travail que nous avons réalisé :

- ❖ la prise en compte de la réalité des jeunes et de leurs parents
- ❖ la dimension sociale

En plaçant l'enfant au cœur de la démarche, nous avons souhaité prendre des ancrages forts pour que ce projet puisse être librement exploré dans la relation éducative avec la possibilité de faire évoluer ses contenus éducatifs et pédagogiques dans le temps.

# Qu'est-ce que les finalités

Les finalités du projet éducatif peuvent se traduire par le chemin que nous souhaitons emprunter, le but que nous voulons atteindre et les valeurs qui nous animent pour développer notre politique enfance jeunesse.

# Nos objectifs / intentions

Nous avons hiérarchisé dans le temps nos objectifs / intentions afin que d'une part, ils soient réalistes, et d'autre part, de bien évaluer les moyens à mettre en œuvre en fonction de la nature et de l'envergure des projets. C'est pour ces raisons que nous avons fixé des objectifs à court, moyen et long terme.

# FONCTIONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

## Les finalités

- ❖ Développer des actions sociales, culturelles, patrimoniales en lien avec les associations et les institutions du territoire
- ❖ Se préoccuper des questions de prévention et d'insertion des jeunes
- ❖ Vivre et découvrir son territoire

## Les objectifs / les intentions

A court terme

## Les élus

- ❖ Dynamique d'échanges entre les élus : travailler sur des thèmes concrets en groupe restreint

# FONCTIONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

## Les objectifs / les intentions

### A court terme

#### **Visibilité du service enfance jeunesse**

- ❖ Rendre visible physiquement les lieux d'accueils et améliorer la communication des actions du pôle enfance jeunesse

#### **Prévention et insertion**

- ❖ Permettre aux parents de repérer si leur enfant est en souffrance
- ❖ Travailler sur des dispositifs, type politique de la ville, contrat local de sécurité afin d'avoir une vision globale du territoire
- ❖ Repérer les acteurs qui travaillent sur ces thématiques

# FONCTIONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

## Les objectifs / les intentions

A moyen terme

### Formation

- ❖ Recenser les besoins des jeunes afin d'organiser une formation bafa sur le territoire et rendre accessible financièrement la formation
- ❖ Réflexion sur la mobilité des jeunes

# PARENTALITE

## Les finalités

- ❖ Créer de la continuité dans les différents espaces de l'enfant
- ❖ Considérer l'enfant dans tous ses temps de vie
- ❖ Rendre les parents acteurs

## Les objectifs / les intentions

### A court terme

#### Associer les parents

- ❖ Informer et expliquer les actions et les activités mises en place par les structures d'accueils
- ❖ S'appuyer sur les structures existantes et travailler avec les professionnels et les équipes du territoire

# PARENTALITE

## Les objectifs / les intentions

### A court terme

#### Les réalisations

- ❖ Guide du parcours de l'enfant sur le territoire à destination des parents et des futurs parents

### A moyen terme

#### Associer les parents

- ❖ Faire travailler les projets internes des différentes structures d'accueils afin d'être en cohérence avec le projet communautaire

# PARENTALITE

## Les objectifs / les intentions

### A moyen terme

#### Soutien aux parents

- ❖ Aider les parents sur différents aspects : financier, matériel, administratif mais aussi dans une dimension d'orientation et d'information
- ❖ Développer des événements qui permettent la rencontre

### A long terme

#### Les réalisations

- ❖ Aménagement d'espaces extérieurs sur chaque commune
- ❖ Création d'un lieu ressource 0 – 18 ans

# QUESTIONS SOCIALES

## Les finalités

- ❖ Le faire ensemble

## Les objectifs / les intentions

A court terme

### Organisation / gestion / coopération

- ❖ Continuer et renforcer la coordination des actions actuelles
- ❖ Réfléchir aux modes de gestion des structures d'accueils

### Action sociale

- ❖ Faire un état des lieux des CCAS de chaque commune

# QUESTIONS SOCIALES

## Les objectifs / les intentions

### A court terme

#### Parentalité

- ❖ Accompagner les familles en terme d'actions, de création de lieu ressource, d'amélioration des accueils
- ❖ Créer des liens avec les différentes associations (sportives, des parents d'élèves...) afin notamment de croiser les regards sur les familles.

#### Economie

- ❖ Travail au niveau de la tarification des accueils et des salaires des animateurs vacataires et définition d'un échancier d'harmonisation

# QUESTIONS SOCIALES

## Les objectifs / les intentions

### A moyen terme

#### Action sociale

- ❖ Réflexion pour la mise en place d'un centre intercommunal d'action sociale

#### Organisation / gestion / coopération

- ❖ Choix d'organisation spatiale et du mode de gestion des structures d'accueil :  
crèches, accueils de loisirs

#### Réalisation

- ❖ Développer des équipements sur l'ensemble du territoire, notion d'équité en matière de structures d'accueils

# TEMPS LIBRE & CITOYENNETE

## Les finalités

- ❖ Faire tomber la fausse idée que la politique ça ne sert à rien
- ❖ Instaurer un rapport élus – jeunes pour construire ensemble afin d'expliquer aux jeunes qui sont leurs élus
- ❖ La vie de la cité appartient aux jeunes

## Les objectifs / les intentions

A moyen terme

## Activités

- ❖ Permettre l'accès aux activités culturelles, sportives, patrimoniales dans une dimension d'initiation, de sensibilisation et de diversification

# TEMPS LIBRE & CITOYENNETE

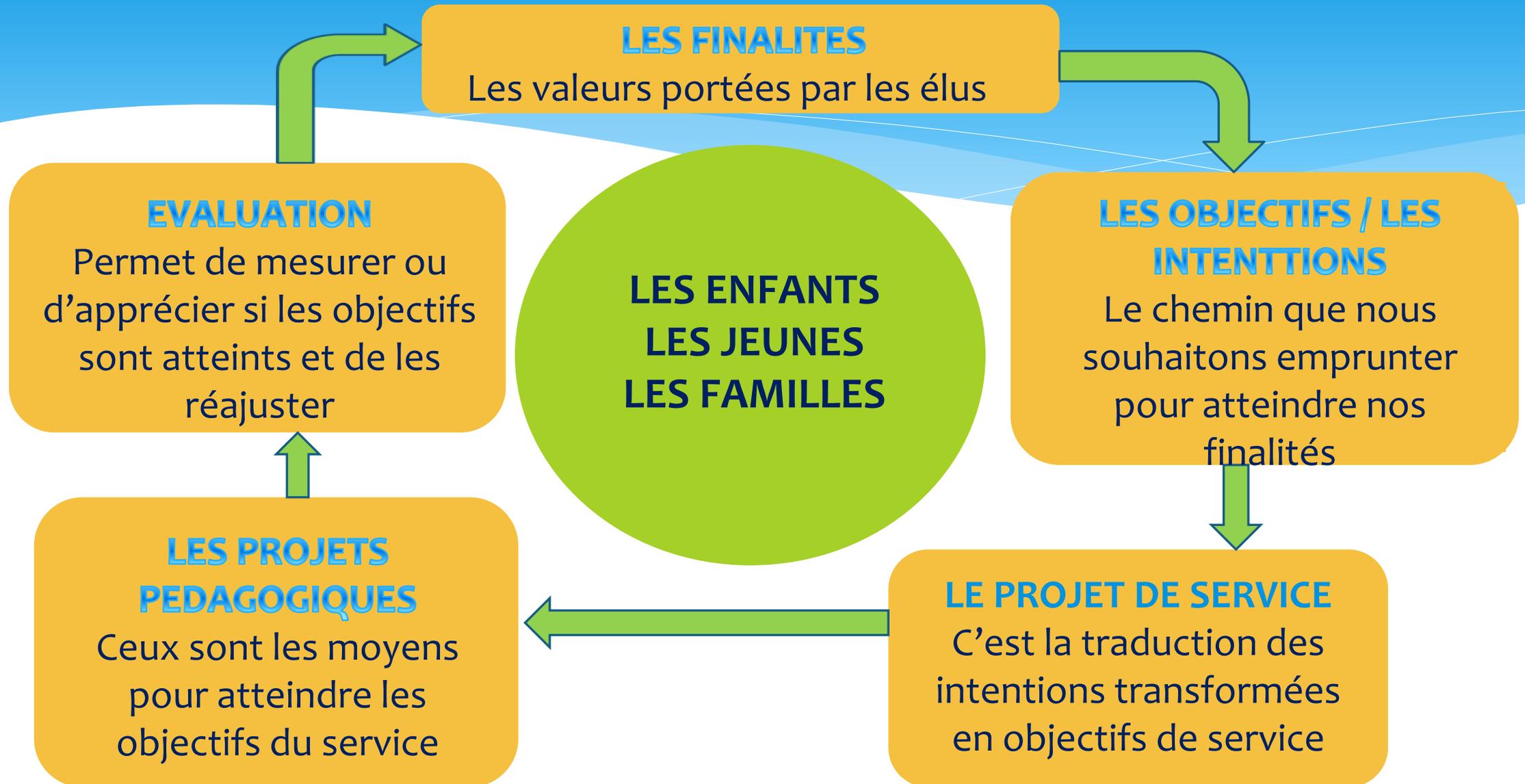
## Les objectifs / les intentions

A moyen terme

## Réalisations

- ❖ Aménagement de l'espace qui permet aux jeunes de se retrouver et favorise les rencontres

# Les moyens de la mise en œuvre du projet



# Les moyens de la mise en œuvre du projet

## Organigramme du Pôle enfance jeunesse et structures d'accueils

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <b>Direction du service</b>  |   | <i>1 directrice / 1 directeur adjoint</i>  |  |
| <b>Pôle administratif</b>  |   | <i>1 secrétaire comptable / 1 secrétaire</i>   |  |
| <b>Pôle logistique et évènementiel</b>   |   | <i>1 agent développement territorial / 1 responsable du suivi logistique et administratif</i>                                      |  |
| <b>Secteur petite enfance</b>  |   | <i>1 responsable coordinatrice / 1 adjointe responsable du ram</i>   |  |
| 1 Relais des Assistantes Maternelles   | 3 Crèches associatives  | 1 Maison des Assistantes Maternelles   |  |
| 1 lieu d'accueil parents-enfants   |   |  |  |
| <b>Secteur enfance-jeunesse</b>  |   | <i>1 responsable de secteur / 2 directrices ACM / 1 Animatrice PIJ / 5 animateurs<br/>Animateurs saisonniers : selon le besoin</i> |  |
| Accueil de loisirs<br>3/10 ans<br>Accueil de loisirs<br>intercommunal Bourg-Saint-Andéol | 3 accueils de loisirs<br>associatifs :<br>L'Alpev<br>La Ribambelle<br>Mistralou | Accueil de loisirs multi sites<br>11 / 17 ans<br>Local Jeunes Viviers<br>Local jeunes Intercommunal de Bourg-Saint-Andéol          | Accueil de jeunes multi sites<br>14 / 17 ans<br>Local Jeunes Viviers<br>Local jeunes Intercommunal de Bourg-Saint-Andéol |
| Point Information Jeunesse 11 / 25 ans à Bourg-Saint-Andéol                              |   |  |  |
| Animations de proximité dans les communes et les collèges du territoire                  |   |  |  |

# Les partenaires

- ❖ La CAF
- ❖ La DDCSPP (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Ardèche)
- ❖ Le Département de l'Ardèche
- ❖ Les collèges et lycée du territoire draga
- ❖ L'ADSEA (association départementale de la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes de l'Ardèche)
- ❖ La mission locale moyenne vallée du Rhône centre Ardèche
- ❖ Le service médiation de la commune de Bourg-Saint-Andéol

# Les partenaires

- ❖ Les services des sports des communes de Viviers et de Bourg-Saint-Andéol
- ❖ La Cascade – Pôle national arts du cirque à Bourg-Saint-Andéol
- ❖ La smac 07 (scène de musiques actuelles de territoire en Ardèche) - Cavajazz à Viviers
- ❖ L'école de musique départementale
- ❖ Le Pays de l'Ardèche Méridionale

# L'évaluation

L'évaluation est une démarche qui vise à donner de la valeur, prendre du recul, émettre un constat, au regard des objectifs de départ et des finalités de l'action.

L'évaluation c'est mesurer et / ou apprécier le chemin parcouru pour progresser, réajuster et mettre en cohérence.

L'évaluation a pour objectifs :

- \* D'émettre des recommandations pour améliorer les actions
- \* De prendre des décisions
- \* De vérifier si l'on répond aux besoins des usagers
- \* De déterminer les forces et les faiblesses de l'action
- \* De promouvoir et valoriser les actions auprès des partenaires

L'évaluation se fera à l'aide de critères et d'indicateurs qui seront définis au préalable dans le projet de service et les projets pédagogiques.

# Conclusion

Le projet éducatif est un outil de référence autour duquel doit être fédérer l'ensemble des acteurs locaux qui œuvrent en direction des enfants et des jeunes. Le projet exprime notre ambition d'offrir à tous les enfants et les jeunes habitant sur notre territoire l'accès à des loisirs diversifiés et de qualité, et d'avoir également une dimension sociale. Au-delà de sa mise en œuvre par le pôle enfance jeunesse, le projet doit être porté par les élus afin d'avoir un rayonnement sur l'ensemble du territoire communautaire et de créer un maillage avec les partenaires associatifs et institutionnels.

# Agenda

- \* La durée du projet : le mandat communautaire des élus
- \* L'évaluation du projet, sa fréquence : évaluation intermédiaire annuelle
- \* Des groupes de travail pour la période 2015 – 2016 :
  - \* Communication ; économie et mode de gestion